

## COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 9 JUIN 2022

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE LA ROCHELLE

Date de convocation : 03/06/2022  
Date d'affichage : 16/06/2022

### Séance du 9 juin 2022 - PERIGNY (Vaucanson)

Sous la présidence de M. Jean-François FOUNTAINE (Président),

#### **Membres présents :**

M. Antoine GRAU, Mme Séverine LACOSTE, M. Roger GERVAIS, M. Gérard BLANCHARD, M. Alain DRAPEAU, M. Vincent COPPOLANI, Mme Mathilde ROUSSEL, Mme Marie LIGONNIERE et M. Vincent DEMESTER, Vice-présidents ;

M. David BAUDON, M. Christophe BERTAUD, M. Patrick BOUFFET, M. Philippe CHABRIER, M. Tony LOISEL, Mme Marie-Gabrielle NASSIVET, M. Pascal SABOURIN, Mme Chantal SUBRA, Conseillers délégués ;

Mme Viviane COTTREAU-GONZALEZ, Mme Evelyne FERRAND, M. Didier GESLIN, M. Didier LARELLE et Mme Line MÉODE, autres membres du Bureau.

#### **Membres absents excusés :**

Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU procuration à Mme Viviane COTTREAU-GONZALEZ, M. Jean-Luc ALGAY procuration à Mme Evelyne FERRAND, M. Bertrand AYRAL procuration à M. Philippe CHABRIER, M. Guillaume KRABAL procuration à Mme Marie LIGONNIERE, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX procuration à M. Jean-François FOUNTAINE et M. Stéphane VILLAIN procuration à Mme Chantal SUBRA, Vice-présidents ;

M. Thibaut GUIRAUD procuration à M. Antoine GRAU, Mme Catherine LÉONIDAS procuration à M. Vincent COPPOLANI, M. Marc MAIGNÉ procuration à M. Roger GERVAIS, Mme Marie NÉDELLEC procuration à M. Christophe BERTAUD, M. Jean-Pierre NIVET procuration à Mme Marie-Gabrielle NASSIVET, M. Jean-Philippe PLEZ, M. Didier ROBLIN procuration Mme Line MÉODE et M. Paul-Roland VINCENT procuration à M. Didier LARELLE, Conseillers délégués ;

M. Hervé PINEAU procuration à M. Didier GESLIN, autre membre du Bureau.

**Secrétaire de séance** : M. Christophe BERTAUD

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, M. le Président souhaite la bienvenue aux conseillers du Bureau communautaire et ouvre la séance à 14 h.

N° 1

**Titre / UNIVERSITES D'ETE D'E5T - ASSOCIATION UNIVE5T - AIDE FINANCIERE - AUTORISATION DE VERSEMENT**

***L'association UNIVE5T sollicite une aide financière de 15 000 € pour organiser l'édition 2022 de ses universités d'été qui se tiendront les 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2022. Cette manifestation portera sur le thème « Les paradigmes éco énergétiques de la neutralité carbone » et permettra de sensibiliser les acteurs du territoire aux questions liées à la transition énergétique et à l'atteinte de la neutralité carbone en associant des experts nationaux aux débats.***

UNIVE5T « Énergie, Efficacité Énergétique, Économie, Environnement et Territoires » est une association loi 1901 et anime un groupe de réflexion portant sur les sujets de l'Énergie, de l'Efficacité Énergétique, de l'Économie d'Énergie et des Territoires.

Elle a pour vocation de mobiliser dans un format innovant l'intelligence collective autour de la transition énergétique, en faisant appel aux représentants des différents acteurs et parties prenantes du secteur énergétique (entreprises, politiques, administratifs, enseignants, étudiants et client final compris).

L'ambition est à la fois de mieux caractériser et comprendre l'ensemble des enjeux mais également d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion et de contribuer à faire émerger des réponses satisfaisantes pour tous.

Dans ces débats, E5T oriente l'acquisition des véritables planifications territoriales par l'amélioration de l'efficacité énergétique, mais aussi la diversification du mix, notamment les énergies renouvelables (en réduisant la part des énergies fossiles). L'approche traditionnelle des questions énergétiques n'étant plus convenable, la question de la sobriété et de l'efficacité doit désormais être le point de départ essentiel de la réflexion.

Depuis 2016, E5T organise ses universités d'été à La Rochelle. Il s'agit de deux journées d'échanges et de débat avec la présence d'experts. En complément, E5T propose une journée « d'avant-première », la veille des universités, pour mettre en avant les acteurs du territoire de la Communauté d'Agglomération. En 2021, cet évènement a permis de réunir 520 participants.

L'édition 2022 aura pour thématique « Les paradigmes éco énergétiques de la neutralité carbone » et se déroulera les 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle soutient la réalisation de cet évènement à hauteur de 15 000 €. Pour l'édition 2022, UNIVE5T sollicite la Communauté d'Agglomération pour renouveler son soutien financier à hauteur de 15 000 € pour l'organisation de cet évènement dont le coût prévisionnel est de 163 000 €.

Une convention annexée à la présente délibération définit ainsi les modalités de versement de la subvention de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juin 2021 portant délégation d'attribution au Bureau communautaire en matières de finances pour attribuer des subventions dont le montant est inférieur à 23 000 €,

Après délibération, le Bureau communautaire décide :

- d'accorder une aide financière de 15 000 € à l'association UNIVE5T pour l'organisation des universités d'été 2022,
- d'approuver la convention, annexée à la présente délibération, définissant les modalités de versement de la subvention de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention et tout acte et document y afférents.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Rapporteur : G. BLANCHARD

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 15.